

ADHÉSION AUX DIFFÉRENTES POLITIQUES LIÉES AU BÉNÉVOLAT

Être bénévole au sein de l'AFRM requiert le respect de certaines politiques. Le bénévole doit prendre connaissance des politiques correspondantes et s'engager à en respecter les principes.

1. POLITIQUE DE BÉNÉVOLAT AU SEIN DE L'AFRM

L'Association a un certain nombre de devoirs et d'obligations envers le bénévole et s'engage à les respecter. Le bénévole, quant à lui, a aussi un certain nombre de devoirs et d'obligations découlant de son implication et doit confirmer son adhésion à ces principes.

2. DÉCLARATION RELATIVE À LA CONFIDENTIALITÉ ET AUX RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Je reconnais et accepte que mon obligation de confidentialité survit à la fin de mon bénévolat auprès de l'Association de la fibromyalgie – Région Montérégie.

3. POLITIQUE DE PRÉVENTION ET D'INTERVENTION CONTRE LA DISCRIMINATION, LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE OU SEXUEL

Cette politique vise à contrer toute forme de harcèlement psychologique et sexuel et de discrimination dans son milieu. Elle vise également les bonnes relations entre toutes personnes, employés, membres ou non-membres, visiteurs, *bénévoles*, stagiaires ou partenaires présents en ce lieu ou lors d'activités offertes à l'extérieur des locaux.

4. CODE D'ÉTHIQUE

La plupart des principes énoncés dans le Code d'éthique relèvent du simple bon sens ou encore, font appel au sens de la justice, de l'honnêteté, de l'intégrité et de l'équité. S'il est facile d'éviter une situation manifestement conflictuelle, il existe certains cas limites où, en toute bonne foi, on peut hésiter sur la conduite à suivre. Un chapitre porte sur les devoirs et obligations du bénévole.

Je, soussigné.e, déclare avoir pris connaissance des quatre politiques de l'AFRM énumérées ci-dessus et m'engage à respecter les règles, codes et principes qui y sont stipulés.

Signé à : _____ le : _____

Nom en lettres moulées : _____

Signature : _____